

## Conditions d'admission

### Admission en Master 1 mention Droit Notarial en vue de poursuivre en M2 mention Droit Notarial :

Être titulaire d'une licence en droit ou diplôme équivalent avec de solides bases en droit privé;  
Disposer de très bonnes compétences rédactionnelles ;  
Savoir s'organiser pour produire un travail régulier;  
Savoir convaincre de sa motivation pour le parcours et de l'adéquation avec le projet professionnel.

## Compétences visées

À l'issue du cursus, les étudiants seront en mesure :

D'informer et de conseiller sur la gestion et la transmission du patrimoine, qu'il soit personnel ou professionnel;  
De proposer des solutions juridiques adaptées, efficaces et durables, en tenant compte des besoins à court, moyen et long terme, tout en anticipant les évolutions prévisibles;  
De rédiger des actes dans des domaines variés tels que les successions, les donations, les ventes immobilières et d'autres contrats relevant du droit privé.

## Organisation de la formation

En Master 1 mention Droit Notarial : Cours et travaux dirigés sur les deux semestres, dispensés pour la majeure partie par des universitaires. Possibilité d'effectuer un stage de deux mois minimum.

En Master 2 mention Droit Notarial : La formation s'effectue sur 6 mois, de fin septembre à fin mars afin de permettre aux étudiants d'effectuer un stage. La formation est assurée à la fois par des enseignants chercheurs et des praticiens. À partir d'avril, un stage d'une durée de deux mois minimum est réalisé.

Équipe enseignante : Des universitaires : les professeurs Bernard Haftel, Claire Séjean-Chazal, Anne Etienney - de Sainte Marie, Cyril Grimaldi, Nathalie Blanc, Philippe Chauviré, Marthe Bouchet, Marie-Christine Autrand, Jacques de Saint-Victor ainsi que Mmes Anne-Cécile Martin, Valérie Depadt, Fanny Giansetto et M. Hugo Devillers.

Des magistrats : MM. Philippe Brun et Jean Lecaroz, avocats généraux à la Cour de cassation et professeurs associés à l'USPN. Ainsi que plusieurs notaires.

## Contacts

### CONTACTS

Responsables de la formation :

Bernard Haftel, Claire Séjean-Chazal, professeurs agrégés des Universités.

scolarite.dsps@univ-paris13.fr

## Accès

**Venir à l'Université Sorbonne Paris Nord (USPN), Campus de villetaneuse - UFR Droit, Sciences Politique & Sociales**

99, avenue Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse.

**En voiture, à partir de Paris**

Porte de la Chapelle > Autoroute A1 direction Lille, puis Sortie n°2 (Saint-Denis - Stade de France), puis direction Villetaneuse Université.

**En transport en commun**

**Depuis Paris :** Train ligne H - toutes les lignes départ Gare du Nord direction Persan Beaumont, ou Valmondois, ou Montsoult-Maffliers, ou Pontoise - arrêt Épinay Villetaneuse.

**Depuis la gare d'Épinay Villetaneuse :** prendre soit le T11 direction Le Bourget - arrêt Villetaneuse-Université, soit le bus 361 direction Gare de Pierrefitte-Stains RER - arrêt Université Paris 13.

**Depuis Saint-Denis Porte de Paris (Métro 13) :** prendre le T8 - terminus Villetaneuse Université.

## MASTER MENTION DROIT NOTARIAL





## Objectifs

La création de la Mention Droit Notarial répond à une demande émanant de la profession notariale, souhaitant valoriser la spécificité du notariat et le distinguer clairement des parcours connexes.

Cette Mention s’adresse aux étudiants ayant déjà démontré un parcours académique d’excellence et désireux de **rejoindre directement la profession notariale**. Elle propose, dès la première année de Master, une formation spécifiquement pensée pour le notariat. Celle-ci vise à offrir aux futurs notaires une solide base universitaire qui les accompagnera tout au long de leur carrière, en leur conférant une véritable profondeur académique.

Le programme associe une dimension théorique approfondie à une initiation à la recherche, avec un accent particulier, en deuxième année, sur la maîtrise concrète et pratique des différents domaines du notariat. En particulier, la formation insiste sur l’**axe international** de la profession de notaire, désormais essentiel, en proposant pour chaque domaine du notariat un approfondissement de droit international privé. Un **stage obligatoire** d’une durée minimale de deux mois en deuxième année leur permet d’explorer les multiples facettes de la profession.

L’intégration dans la Mention Droit Notarial exige des candidats une forte capacité de travail et un engagement soutenu.

## Poursuite d’études

S’agissant d’un Master de droit notarial conventionné par l’Institut National des Formations Notariales (INFN), les étudiants diplômés du Master 2 accèdent de droit, sans aucun examen supplémentaire, à l’ « **école des notaires** », le Diplôme d’Etudes Supérieures du Notariat (DESN), qui leur permettra, au terme d’un cursus de deux ans, de devenir notaire.

Métier(s)

- Notaire assistant
- Notaire salarié
- Notaire associé
- Notaire titulaire de son propre office

## Programme

### MASTER 1ERE ANNEE

#### Premier semestre

##### UE 1 - Unité Fondamentale

Droit des régimes matrimoniaux  
TD Droit des régimes matrimoniaux

##### UE 2 - Unité fondamentale

Droit International privé 1  
Droit des sûretés  
TD Droit international privé

##### UE 3 - Unité complémentaire

Une matière au choix:  
Droit pénal des affaires  
Droit des assurances

##### UE 4 – Unité complémentaire

Voies d’exécution  
Régime général de l’obligation

##### UE 5 - Unité d’ouverture

Droit fiscal des affaires Anglais  
juridique

#### Deuxième semestre

##### UE 6 – Unité fondamentale

Droit des successions et libéralités  
TD Droit des successions et libéralités

##### UE 7 – Unité fondamentale

Droit international privé 2  
Prévention et traitement des difficultés des entreprises  
TD Droit international privé 2

##### UE 8 – Unité complémentaire

Une matière au choix :  
CEDH et droit privé  
Droit de la consommation

##### UE 9 – Unité complémentaire

Droit immobilier  
Droit de l’urbanisme

##### UE 10 – Unité d’ouverture

Droit fiscal des affaires  
Anglais de spécialité

##### UE 11 – Unité libre, non obligatoire

Points bonus éventuels : engagement étudiant

## Programme

### MASTER 2EME ANNEE

#### Troisième semestre

##### UE 12 – Droit des personnes, de la famille

Droit des personnes approfondi  
Droit de la famille approfondi et nouvelles formes de conjugalité  
Droit international privé des personnes et de la famille

##### UE 13 – Droit des biens

Droit des biens approfondi  
Droit des sûretés réelles  
Droit public de l’immeuble  
Droit privé de l’immeuble  
Droit international privé en matière de droits réels

##### UE 14 – Droit patrimonial de la famille

Régimes matrimoniaux et patrimoniaux  
Droit des successions  
Aspects internationaux du droit patrimonial de la famille

##### UE 15 – Droit des actes juridiques

Droit des contrats approfondi  
Actes courants  
Droit international privé des contrats

#### Quatrième semestre

##### UE 16 – Droit du patrimoine

Droit de l’entreprise approfondi  
Fiscalité notariale  
Droit international privé du patrimoine

##### UE 17 – Le notaire

L’histoire du notariat  
Le statut du notaire (officier public et ministériel) et ses missions ( service public de l’authenticité, conseil, collecteur d’impôts)  
L’organisation professionnelle et la déontologie notariale  
Les responsabilités du notaire (disciplinaire, civile et pénale)

##### UE 18 – Découverte

Bases de comptabilité  
Langue vivante : anglais  
Stage